CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 21 février 1984

La séance est ouverte à 11 heures.

• (1105)

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LE BUDGET

L'EXPOSÉ FINANCIER DU MINISTRE DES FINANCES

La Chambre reprend l'étude, interrompue le jeudi 16 février 1984, de la motion de M. Lalonde: Que la Chambre approuve la politique budgétaire générale du gouvernement, ainsi que de l'amendement de M. Crosbie (page 1445) et du sous-amendement de M. Riis (page 1448).

M. Charles Mayer (Portage-Marquette): Monsieur le Président, tout budget est important et, partant, tout débat budgétaire l'est aussi. Selon moi, ce budget-ci revêt une importance particulière, car il reflète les intentions du gouvernement en période pré-électorale. On aurait pu croire, étant donné les possibilités qu'offre le pays, ses ressources naturelles et le caractère de ses habitants, que le gouvernement aurait profité de l'occasion pour donner le ton, montrer la voie et inspirer confiance dans l'avenir du pays. Nous n'avons rien vu de tel dans le budget.

Il est intéressant, mais plutôt triste de constater que le ministre des Finances (M. Lalonde) s'accommode bien du peu d'impact de son budget. Ainsi, le *Globe and Mail* du 17 février disait:

Le ministre des Finances, Marc Lalonde, dit que le nouveau budget n'a aucun effet sur l'économie canadienne et s'en réjouit.

Quelle déclaration incroyable! Cela veut dire, monsieur le Président, que le ministre ne se soucie pas de ce que le Canada compte un million et demi de chômeurs et que le taux de chômage chez les jeunes atteigne 20 p. 100. Dans une situation économique semblable, il est dommage qu'un ministre des Finances présente un budget qui ne tente pas de remédier aux difficultés économiques du pays, et c'est une vraie honte que ce ministre dise que cela lui convient parfaitement, monsieur le Président.

Je vois que l'ex-ministre des Transports est à la Chambre. C'est un homme très bien que je respecte énormément, comme, j'en suis sûr, tous les députés à la Chambre. Il hoche la tête, mais à titre d'économiste, il sera sans doute d'accord avec moi sur cette question: étant donné la situation économique du pays à l'heure actuelle, à quoi sert au ministre des Finances de

présenter un budget qui n'accomplit absolument rien? Je présume qu'il s'agit d'une stratégie politique: toujours montrer les choses sous un jour favorable. Si le ministre des Finances avait été responsable du naufrage du *Titanic*, ne s'en serait-il pas défendu en disant: «Je suis ravi de voir que la loi de la gravité s'applique toujours»? C'est ce genre d'attitude qu'adopte le gouvernement, selon moi.

• (1110)

Je n'aime pas critiquer tout le temps, monsieur le Président, mais il y a un autre sujet qui me préoccupe ainsi que tous les agriculteurs, et c'est la façon dont on applique l'article 31 de la loi de l'impôt sur le revenu concernant les fermes dites d'agrément. Il touche les contribuables qui peuvent défalquer de leurs frais agricoles jusqu'à \$5,000 de leur revenu gagné ailleurs qu'à la ferme. Aux yeux des agriculteurs et du ministre de l'Agriculture (M. Whelan), cette disposition cause une foule de problèmes. Prenant la parole à l'assemblée annuelle de la Fédération canadienne de l'agriculture tenue récemment à Edmonton, le ministre a dit qu'il faudrait modifier radicalement l'article 31, ou même le supprimer. D'après lui, la loi est dépassée et nombre d'entre nous partagent cet avis. Étant donné qu'il fait partie du cabinet et que, à l'entendre, il faut modifier cet article désuet, nous nous demandons pourquoi il n'y peut rien. Il fait partie du cabinet et il a déjà dit préférer les agriculteurs à temps partiel aux propriétaires absentéistes. D'accord, mais que fait-il? Rien du tout. Monsieur le Président, il me fait penser à un vieux taureau dans le champ: il mugit, il beugle et gratte le sol, mais quand vient le temps d'agir, il ne fait absolument rien. C'est l'impression que beaucoup d'entre nous ont eue en voyant ce que le budget apporte aux agriculteurs, et cela nous attriste.

A mon avis, le budget comporte certaines mesures positives, en particulier le projet d'éliminer la paperasserie pour les petits commerçants. Malheureusement, une étude de plus ne réglera rien, et il faudrait passer à l'action au lieu de rédiger un autre rapport de 75 à 80 pages. Nous ne sommes pas carrément contre toutes les mesures budgétaires, mais il n'empêche que toutes les nouvelles propositions seront mises à l'étude.

Là où le gouvernement s'engage dans la bonne voie, c'est quand il admet que l'impôt sur les gains en capital découlant de la vente de terres agricoles crée des difficultés. Je ne suis pas certain si cette initiative donnera des résultats concrets, mais c'est un pas dans la bonne direction. Le budget propose une réforme des pensions mais, là encore, il faudra d'autres études.